



Info Membres

Renouveau de la FAO



Une restructuration en bonne voie

La restructuration du Siège de la FAO progresse comme prévu, moyennant des changements qui visent à mettre davantage l'accent sur le cadre et les objectifs stratégiques.

Il est préconisé, dans le Plan d'action immédiate (PAI) pour le renouveau de la FAO, de procéder à une réorganisation complète du Siège, à partir de 2009. La structure sera affinée jusqu'en 2012, après que la Direction et les organes directeurs se seront consultés.

Les principes régissant les changements sont, entre autres, une gestion et une délégation d'autorité plus efficaces, la réduction des cloisonnements, une plus grande représentation des bureaux décentralisés dans les instances de prise de décision et un partage accru des services avec les organisations du système des Nations Unies partenaires.

Comme recommandé dans l'*Examen détaillé* des procédures internes de la FAO, une nouvelle équipe de direction exécutive sera placée sous l'autorité du Directeur général en qualité de principal responsable exécutif. Elle se composera des deux directeurs généraux adjoints et du Sous-Directeur général/Directeur de cabinet, qui y représenteront la base de connaissances de l'Organisation et les aspects opérationnels de ses activités.

« Ces changements permettront de mieux nous concentrer sur le cadre stratégique et les objectifs stratégiques et d'améliorer la cohérence du programme dans la prestation des services de la FAO », a déclaré M. Tony Alonzi, directeur de la Division des ressources humaines. « Il s'agit d'une restructuration de grande ampleur, mais nous avons considérablement progressé et nous tenons les délais fixés ».

La nouvelle structure réduit à sept le nombre des relations hiérarchiques directes avec le Directeur général.

Avant que la structure ait été approuvée par la Conférence de la FAO fin novembre 2009, la Direction avait présenté deux documents d'analyse aux participants aux réunions conjointes des groupes de travail 1 et 3 du Comité de la Conférence décrivant les fonctions des principales unités et apportant des éclaircissements en réponse à des demandes formulées par des Membres.

La restructuration a été guidée par un dialogue permanent entre les Membres et la Direction.

M. Alonzi a confirmé le rôle pivot des Membres dans la restructuration.

« Ils nous ont accompagnés tout au long du processus et ont fait des suggestions constructives pour contribuer à aller de l'avant », a-t-il affirmé.

Recentrage du processus de renouveau en début d'année

L'avènement de la nouvelle année s'accompagne d'une réorientation du processus de renouveau, au moment où les principaux projets du Plan d'action immédiate pour le renouveau de la FAO passent de la phase de planification à celle d'exécution.

Les Membres assumeront un rôle de suivi, la Direction étant, quant à elle, chargée de veiller à ce que les changements dans des domaines tels que la gestion axée sur les résultats, l'évaluation du travail du personnel, les systèmes administratifs et la décentralisation se concrétisent.

Un Comité de la Conférence chargé de faire rapport à la Conférence de la FAO en 2011 a été créé pour l'exercice 2010-11.

Marcela Villarreal, présidente sortante du Groupe d'appui à la réforme, a déclaré que cet organe, qui garderait le nom de l'actuel Comité de la Conférence, aurait toutefois un rôle différent.

« Il sera différent du point de vue de son mandat et de sa structure », a-t-elle expliqué. « Il aura essentiellement pour mission d'assurer un suivi général du PAI et de donner suite aux recommandations y figurant, ainsi que de donner des indications quant aux améliorations à apporter. »

« Il s'agit d'un recentrage des priorités. À présent que le PAI est intégralement pris en charge financièrement et que toutes les actions qui y figurent ont donné lieu à des activités concrètes, l'accent est mis sur les responsabilités de la Direction s'agissant de mener à bien les changements moyennant un moindre engagement quotidien de la part des Membres. »

Le Comité se réunira moins fréquemment – au plus trois fois par an – et sa structure sera plus légère puisqu'il n'aura plus de groupes de travail distincts ni de secrétariat propre.

En revanche, le Comité du Programme, le Comité financier et le Conseil continueront à contribuer à ses travaux. Le Conseil procédera au suivi global de l'exécution du PAI et en fera rapport à la Conférence en 2011. La Direction lui communiquera des rapports d'étape sur l'exécution du PAI, pour examen, et le Conseil dictera des orientations s'il y a lieu. Dans ce nouveau contexte, le Président indépendant du Conseil jouera un rôle actif d'intermédiation.

Des observations? Des suggestions? Écrivez à Members-Update@fao.org.